

Intervention de Pierre Mauroy  
Colloque de l'IRIS et de la Fondation Jean-Jaurès  
Le nouveau désordre européen  
Le 11 mai 1993

Avec mon intervention s'achève le colloque sur *le nouveau désordre européen*. L'ordre du jour voudrait par conséquent que je conclue. Tel ne sera pas, pourtant, l'objet de mon propos. Les spécialistes les plus éminents se sont succédés et leurs interventions se suffisent à elles-mêmes. Un tel thème requiert davantage la poursuite de la réflexion qu'il ne saurait appeler de conclusion.

Je voudrais d'abord vous dire que je me réjouis, comme Président de la Fondation Jean-Jaurès, de l'organisation de ce colloque et de son succès. Je voudrais en remercier Pascal Boniface, le directeur de l'IRIS et Gérard Collomb, le secrétaire général de la Fondation ainsi bien sûr que tous ceux qui y ont participé et en premier lieu tous ceux qui nous ont fait le plaisir de nous livrer tout au long de la journée le fruit de leurs réflexions.

Mes réflexions seront celles d'un acteur et responsable politique assumant la présidence d'une organisation internationale et d'une Fondation à dimension internationale. Dans un registre par conséquent différent de la plupart des interventions qui m'ont précédé mais c'est, je crois, cette confrontation entre analyses d'experts et de politiques qui fait la richesse d'une telle journée.

- Première observation sur le choix du thème.

Doit-on évoquer prioritairement le désordre européen ? A première vue, ce qui frappe lorsque l'on analyse aussi bien les années 80 que le début des années 90, c'est le désordre mondial.

Désordre économique : ceux que l'on appelait les pays du Tiers-Monde - concept qui n'a plus son unité originelle tant les différences se sont creusées - se sont généralement enfoncés dans la crise, à quelques exceptions près comme pour souligner que la crise est toujours une période de mutation.

Désordre financier : les mouvements de capitaux internationaux ont pris une ampleur sans précédent à la fois par les quantités et par les rythmes de ces échanges et reposent trop souvent sur des anticipations d'avenir qui ne correspondent pas toujours aux réalités promises.

Désordre militaire bien sûr : poursuite de nombreux conflits locaux et, avec le Golfe, une guerre qui a concerné davantage de pays, d'hommes et d'armements que nous n'en avons connu depuis longtemps.

Désordre ou plutôt catastrophe humanitaire enfin : chacun garde en mémoire les famines qui, de l'Ethiopie au Soudan en passant par la Somalie, ont fait chaque année des ravages, en sachant d'ailleurs que nous en gardons souvent une mémoire sélective et que les caméras ne rendent qu'imparfaitement compte de l'état du monde.

Une accumulation de problèmes donc, sans toutefois oublier le formidable mouvement de démocratisation, encore imparfait sans doute mais quand même réel et inespéré, auquel on a eu la joie d'assister en Amérique latine, en Afrique ou en Asie. Ce mouvement a été d'une telle ampleur qu'il a pu faire croire à certains la fin de l'histoire et à d'autres l'édification d'un nouvel ordre international qui n'en était pourtant qu'à ses balbutiements.

Une accumulation de difficultés donc, et la pensée un peu triste que s'il y a eu rupture dans le monde d'après-guerre, nous n'en sommes pas encore au nouvel âge espéré. Ce qui ne saurait justifier une attitude de repli à l'égard du reste du monde, d'ailleurs.

Je regrette beaucoup cet état d'esprit qui contraste avec les utopies des années 70. Mais je suis convaincu que la manière dont les européens vont régler les problèmes de leur continent va largement conditionner ce qui se passera au-delà.

La question du *nouveau désordre européen* intéresse par conséquent le monde entier et je peux mesurer dans les réunions internationales auxquelles je participe, combien beaucoup des responsables de tous les continents s'interrogent sur la manière dont nous allons régler les problèmes de notre continent.

• Ma deuxième observation concernera le thème lui-même du *nouveau désordre européen* et ses ambiguïtés.

Entend-on par là que l'ordre aurait laissé place au désordre ? Ce que l'on appelle l'ordre d'antan - celui de camps qui s'affrontaient - pouvait sans doute donner l'illusion d'offrir des règles du jeu stable. Mais cet ordre là présentait aussi et surtout des incertitudes, des

risques et des menaces.

C'était un ordre fondé sur la terreur nucléaire, impuissant sinon résigné aux violations des droits de l'homme. On ne peut qualifier d'ordre ni regretter une situation qui s'apparentait à un état de guerre permanent, même si elle n'était jamais déclarée. Ferons-nous un jour la somme de toutes les dépenses d'armement engagées et vouées aujourd'hui heureusement à la destruction ?

Entend-on alors par *nouveau désordre européen* que les espoirs suscités par l'écroulement brutal du communisme ont été déçus ? Il est vrai que, lorsque la Charte de Paris fut signée en 1990, on a pu caresser le rêve d'un Continent préservé de la guerre, engagé sur la voie d'un désarmement contrôlé, respectant les droits de l'homme et notamment les droits des minorités. Ce rêve, que Pascal Boniface a évoqué ce matin, était sans doute fou. Il s'est en tous cas brisé dans les balkans bien sûr mais aussi au delà, en Europe orientale.

En définitive, le *nouveau désordre européen* doit à mon sens moins correspondre à une nostalgie - d'un ordre révolu ou d'un ordre non advenu - qu'à une réalité de notre continent. Cette réalité, vous l'avez analysée tout au long de la journée : une guerre qui nous révolte et nous interroge dans l'ancienne Yougoslavie, de nouvelles démocraties fragilisées par les difficultés économiques, une construction communautaire qui suscite une adhésion de plus en plus mesurée et d'autres conflits déjà déclenchés, et dont on parle moins, ou qui menacent de l'être, et que l'on redoute. En un mot, une situation lourde de menaces.

• Ma troisième observation pour dire que ce nouveau désordre européen a eu pour conséquence une crise de l'Etat, des institutions, des partis politiques et de tout ce qui s'apparentait à une construction

de l'avenir.

C'est dans ce cadre que s'inscrit la crise de la social démocratie.

D'abord parce que dans la mesure où le communisme n'avait pu se réformer de l'intérieur, les évolutions ne pouvaient être que brutales et le rejet de tous les concepts qui le fondaient absolument massif.

Le balancier est allé loin. Souvent jusqu'à un libéralisme caricatural et manifestement inadapté. En négatif, la chute du communisme a ainsi été perçue par les opinions publiques comme la victoire du libéralisme au détriment de la social-démocratie.

Ensuite, notre propre gestion des sociétés européennes a eu pour cadre une décennie marquée par l'essor de l'individualisme, le recul des corps intermédiaires, la contestation de l'Etat et les dérégulations économiques.

Les sociaux démocrates ont, dans les différents pays où ils ont exercé le pouvoir, c'est à dire principalement en Europe du sud, accepté les règles de l'économie de marché mais ont dans le même temps dû gérer la crise de l'économie libérale et , en tous cas, ses insuffisances et ses excès.

La question n'est pas aujourd'hui de savoir si nous avons eu raison ou tort. Je suis convaincu que ces choix étaient largement inéluctables. La vraie question, qui ne se pose d'ailleurs pas seulement aux sociaux-démocrates, est de savoir quelle décision aurait pu être prise pour surmonter ces contradictions.

Elle est de savoir, par exemple, quel type d'approche, européenne ou internationale, aurait pu nous permettre d'empêcher la généralisation d'une économie financière qui a dicté sa loi à l'économie industrielle, souvent au détriment de l'emploi. Elle est de savoir comment nous aurions pu susciter un partage du travail qui ne soit pas ce partage le plus brutal entre ceux qui ont un emploi et ceux qui, de plus en plus nombreux, en sont privés.

Nous avons rencontré ces problèmes au pouvoir comme tous les gouvernements européens d'ailleurs. Nous les avons subi davantage sans doute parce que nos idées allaient contre l'air du temps.

Nous croyons à l'Etat comme régulateur de nos économies et de nos sociétés. La mode était au recul de l'Etat. Nous croyons à la justice sociale par la fiscalité et la redistribution. La mode était à la diminution radicale des prélèvements obligatoires.

Disant cela, vous pourriez penser que je traite davantage de la crise de la social démocratie que du nouveau désordre européen. Je suis cependant convaincu que ce que les américains appellent "le modèle européen" retrouvera plus facilement du souffle si les sociaux démocrates sont capables de réinvestir leur modèle même s'ils n'en ont pas à proprement parler et s'ils contribueront ainsi, c'est en tous cas ce que je souhaite, à établir un nouvel ordre en Europe.

• Quatrième observation, sur les défis de l'heure .

La grande question, bien sûr, est celle de la paix. L'âge de la dissuasion nous avait fait douter des chances de la paix réelle, mais il avait rendu la guerre improbable.

Avec la disparition des blocs, la paix retrouve ses chances, mais nous voyons surtout le retour des nationalismes d'un autre âge et des guerres tribales. Le caractère intolérable de la guerre suscite dans toutes les opinions occidentales - et d'ailleurs davantage en France que dans les autres pays - une volonté d'agir et souvent un a priori favorable à l'interventionnisme militaire.

Celui-ci, comme ultime recours et comme menace, ne doit jamais être écarté. Mais nul ne peut penser qu'il constitue la panacée et d'autant moins lorsqu'il ne s'appuie pas sur des objectifs politiques clairs et réalistes. Et pourtant, si nous voulons avoir autre chose à opposer que la généralisation de l'humanitaire - dont nous connaissons les grandeurs et les limites - , il nous faut définir une vision globale de la sécurité collective.

Nous devons préciser, dans quelles conditions l'organisation des Nations Unies peut développer pleinement son rôle, et j'espère que le rapport que prépare le Président du Parti social démocrate suédois, Ingvar Carlsson, aura le même retentissement que celui qu'avait préparé Gro Harlem Brundtland sur le développement durable.

L'ONU connaît aujourd'hui une évidente et parfois préjudiciable dépendance à l'égard des grandes puissances. La question des sanctions se pose trop souvent au coup par coup. Les lourdeurs d'organisation ne rendent pas toujours compatibles la prise de décision avec les réalités du terrain. L'idée d'une haute autorité morale internationale qui forme une sorte de tribunal permanent contre les crimes de guerre progresse, mais encore trop lentement.

Après la paix, la question du chômage, de la drogue, de l'insécurité, en un mot la question des dérèglements économiques et de leurs conséquences. Nous sommes entrés dans l'âge de la guerre économique des grandes puissances. La tradition de l'Europe n'est pas protectionniste et nous resterons fondamentalement partisans de la liberté des échanges.

Mais il est évident qu'aujourd'hui le jeu inorganisé des marchés mondiaux régulé par les seuls mécanismes monétaires représente un énorme danger. Il fait des victimes dans le tiers-monde, qu'il tient en lisière de l'économie marchande, ainsi que dans les Etats qui connaissent un début de décollage économique, en exerçant une pression à la baisse sur les salaires.

Mais il fait aussi des victimes dans les pays développés en déséquilibrant les conditions de concurrence et en amplifiant un mouvement de délocalisation des entreprises qui sera le problème économique majeur des prochaines années.

Ma conviction est que le libre échange inorganisé sera dans les années à venir de moins en moins viable. Comment faire coexister sur les mêmes marchés des économies où les rapports de salaires vont de 1 à 100 ?

Nous refusons la fermeture des frontières, nous refusons des systèmes de protection tarifaires dont personne n'est capable de conserver la maîtrise.

En revanche, nous devons réfléchir à la manière d'équilibrer ces marchés mondiaux en imposant par exemple des normes sociales de telle façon qu'il existe un minimum d'égalité de concurrence et que le produit d'éventuelles taxations bénéficie par l'intermédiaire d'un fonds au développement des Etats les moins avancés du Tiers-Monde ainsi qu'à certaines actions d'intérêt général, comme la sûreté nucléaire et l'action en faveur de l'environnement.

Et je crois que nous devons également réfléchir à une réforme profonde de notre rapport au travail, une réforme culturelle autant qu'économique : la réduction du temps de travail. Des chefs d'entreprise multiplient les expériences. Sans doute faudra-t-il changer d'échelle et, au niveau européen, dans la concertation engager graduellement une réduction de la durée du travail.

Je terminerai par quelques mots concernant la construction européenne. Il m'apparaît que l'Europe sera de plus en plus jugée sur la manière dont elle répond au problème des autres. Cela est vrai en matière de paix. Il serait injuste de faire porter le poids de l'accusation concernant l'ex Yougoslavie sur l'Europe.

Mais il serait anormal aussi de ne pas tirer la leçon de notre impuissance. La politique étrangère et de défense a été l'un des débats majeurs de Maastricht, il est évident qu'il faudra aller plus loin.

Cela est vrai aussi en matière de coopération internationale parce qu'on attend de l'Europe le mouvement de solidarité et de rupture des égoïsmes que les puissances nationales n'ont pas su créer.

Nous avons à inventer des formes de dialogue avec l'Est et le Sud. Nous avons à nous soucier des formes financières de cette coopération et des contre-parties nécessaires à un développement concerté de ces économies.

Nous avons enfin à prendre conscience que le *nouveau désordre européen* ne pourra être contenu que dans l'exacte mesure où la Communauté européenne saura peser dans le sens d'une Europe démocratique, sociale et organisée. A elle de montrer par conséquent sa volonté de progresser dans cette voie là.